



N° 257 - Septembre 2024
PERIODIQUE TRIMESTRIEL



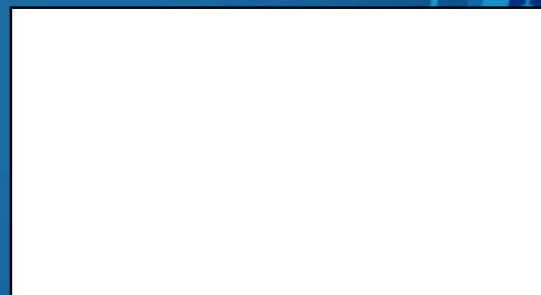
Exp : I.P.A Hainaut ASBL
Rue des Gâtes 7
6470 SAUTIN



PB – PP

Belgie(n) - Belgique

Bureau de dépôt : Charleroi X | Agrégation P924853



Revue



I.P.A Province de HAINAUT A.S.B.L

Numéro d'entreprise : 0832.305.728

Les Infos de la Provinciale

MOT DU PRESIDENT PROVINCIAL

Chers collègues, chers amis

Comme je l'avais abordé dans notre dernière revue, le Congrès National s'est déroulé le 25 mai à Jumet. Notre comité était mobilisé pour cette journée et dès neuf heures, nous avons accueilli nos invités avant de passer à table pour un solide et copieux petit déjeuner

Des représentants de chaque province étaient présents pour les deux assemblées prévues.

L'assemblée générale ordinaire s'est déroulée sans problème particulier et tous les points prévus à l'ordre du jour ont été approuvés à l'unanimité.

L'assemblée générale extraordinaire abordait quant à elle deux points particuliers :

- 1) Les nouveaux statuts de l'A.S.B.L. IPA Belgique qui ont été discutés puis finalement approuvés à l'unanimité. Suite à la démission du président liégeois André NICOLAS et au décès de Emile AUBLY à la province du Hainaut, ce sont Jules DUPONT et Marc COPPEE qui les remplacent au sein de l'ONA. La démission d'André NICOLAS comme secrétaire

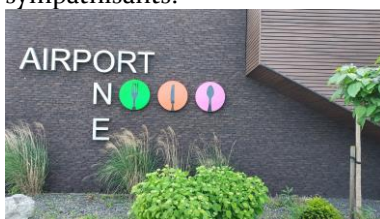
national a également été actée tout comme celle d'Albert CORDIER

comme trésorier national. C'est le président du Limbourg Frans VAN OPPEN qui a été désigné à cette fonction (assisté d'un greffier, Jean Louis PATTEET, pour les traductions en français). Quant au poste de trésorier, c'est Jules DUPONT qui reprend la fonction.

2) Le second point abordé a été l'augmentation des cotisations suite à l'état des finances de

l'IPA Belgique et du coût de la vie en perpétuel croissance. De longues discussions s'en sont suivies, et diverses propositions ont été avancées quant au montant. Un consensus s'est dégagé pour un accord concernant une augmentation de la cotisation annuelle, mais aucun n'a pu être trouvé sur le montant exact.

Néanmoins, suite à une réunion ultérieure, il a été décidé qu'une augmentation de cinq EUR serait appliquée dès 2025. Une lettre explicative du Président National est d'ailleurs publiée dans cette revue. La cotisation passera donc à 30 EUR pour les membres et à 35 EUR pour les sympathisants.



MOT DU PRESIDENT NATIONAL

Chers membres,

Au nom du conseil d'administration, j'aimerais attirer votre attention sur un sujet important : l'augmentation des frais d'adhésion. Nous comprenons qu'il s'agit d'une question délicate, mais nous aimerions vous expliquer pourquoi nous envisageons cette étape.

1. Inflation et augmentation des coûts : les prix des services et des matériaux ne cessent d'augmenter. Afin de maintenir la qualité de notre association, nous devons suivre ces développements.

2. Investissements : nous voulons continuer à investir dans les installations, la formation et les événements. Une cotisation plus élevée nous permet d'y

C'est donc avec un peu de retard que nous sommes ensuite passés à table pour déguster le délicieux repas que nous avait concocté le chef du restaurant « Skyone by Gemelli ». 43 convives étaient présents à cette réunion durant laquelle le Président National a remis diverses distinctions honorifiques et diplômes.

Notre Premier Vice-Président Jacques ERNOTTE a ainsi été mis à l'honneur pour ses quarante années d'ancienneté au sein de notre association. Encore toutes nos félicitations à lui ainsi qu'aux autres membres décorés. Des photos de ce congrès ont été publiées sur notre site internet.



Durant les assemblées générales, une visite du musée du 2^{ème} Chasseur à pied était organisée pour les invités non repris à l' AG. Je tiens encore à remercier deux de nos conseillers, Guy Stassart et Frédéric Vandenberg, qui ont pris ces personnes en charge, ainsi que le responsable et le personnel du musée pour leur accueil.

En ce qui concerne nos prochaines activités, n'oubliez pas de vous inscrire ! Venez nombreux !

Nous vous proposons une journée à Bastogne le 28/09 , nos cochonnailles le 19/10 , notre voyage en Champagne le 09/11 ainsi qu'un voyage au Portugal (LISBONNE) du 09 au 15/12. Toutes ces activités ont fait ou font l'objet de publications avec bulletin d'inscription dans nos diverses revues.

N'oubliez pas non plus qu'une activité particulière est prévue les 14 et 15 Février 2025 à Brême (KOHLFAHRT) avec nos amis de l' IPA Allemagne (voir flash info N° 4 , publication sur notre page FB et site IPA Hainaut) .Les réservations sont à rentrer au plus vite et se clôturent le 15.10.2024.

Comme il l'avait été annoncé dans nos deux dernières revues, suite aux sondages effectués, cette édition n'est plus adressée par la poste qu'aux membres et sympathisants en ayant fait la demande expresse. Pour les autres, elle peut être consultée sur notre site internet et sur notre page Facebook.

Excellente rentrée à toutes et tous et bonnes vacances pour celles et ceux qui vont partir !

SERVO PER AMIKECO

Marc COPPEE

Président de l' IPA HAINAUT



parvenir.

3. Santé financière : une situation financière stable est essentielle pour la continuité de notre association. Une augmentation des cotisations y contribue.

4. Solidarité : Ensemble nous portons la responsabilité de notre association. Une petite contribution de chaque membre fait une grande différence.

Nous comprenons que certains ne seront pas d'accord avec cette augmentation. Nous avons donc envisagé de maintenir la demande aussi faible que possible et c'est pourquoi nous n'augmentons le montant des frais d'adhésion que de 5 euros par personne. Pour l'année 2025, le montant de la cotisation sera donc de 30 euros. Comme le prévoient les statuts, la moitié de ce montant sera reversé aux organisations provinciales à but non lucratif.

Sincères salutations,

Urbain De Vuyst

Président IPA Belgique .



MOT DU SECRETAIRE

Chers Membres et Donateurs-sympathisants,

Comme le précise notre Président, suite aux sondages parus dans nos deux dernières revues, la revue trimestrielle n'est dorénavant adressée via BPOST qu'aux membres et sympathisants s'étant manifestés pour cette option. Quant aux autres, la revue peut être consultée sur Facebook ou sur le site I.P.A. Hainaut. A la clôture du deuxième sondage prévu le 01/08/24, seulement 159 membres et 35 donateurs-sympathisants se sont donnés la peine de me faire parvenir leur choix, je les en remercie très sincèrement. Par ailleurs, il est triste de constater que la plupart des membres et des sympas se désintéressent du contenu de la revue ou ne la lisent probablement pas.

Pour rappel, le Conseil d'administration et le Comité provincial s'efforcent d'améliorer et de rester à l'écoute constante de leurs affiliés afin de les satisfaire au mieux dans les diverses activités, mais en vain.

Comme le rappelle le Président, quatre grosses activités doivent encore être organisées cette année et nous serions ravis de pouvoir compter sur votre présence.

Puis-je également vous demander et insister sur le fait de nous transmettre vos réservations au plus vite auprès du membre responsable de l'événement. Dans la parution du périodique N° 258 de décembre prochain, vous aurez un aperçu des diverses activités prévues au niveau provincial et des deux régionales.

Une dernière fois, à l'attention des grands distraits, nous sommes maintenant en septembre et certains membres ou sympathisants ne se sont toujours pas acquittés de leur cotisation pour l'année en cours !

Il ne me reste qu'à vous souhaiter à toutes et toutes d'excellentes vacances ensoleillées. Profitez-en au maximum afin que nous puissions vous retrouver en très grande forme lors des dernières activités annuelles.

« *Servo Per Amikeco* »

Guy BRICHET

Secrétaire

I.P.A.Hainaut A.S.B.L.



Cotisations 2025 :

La cotisation passera donc à 30 EUR pour les membres et à 35 EUR minimum pour les sympathisants.

Nouveau dans notre boutique :



Nouvelle cravate sérigraphiée logo IPA

Couleur bleue ou rouge

15 €

<http://ipa-hainaut.be/Boutique/product/?cravate-bleue-logo-ipa2>



L'I.P.A Province de Hainaut A.S.B.L. vous invite
au

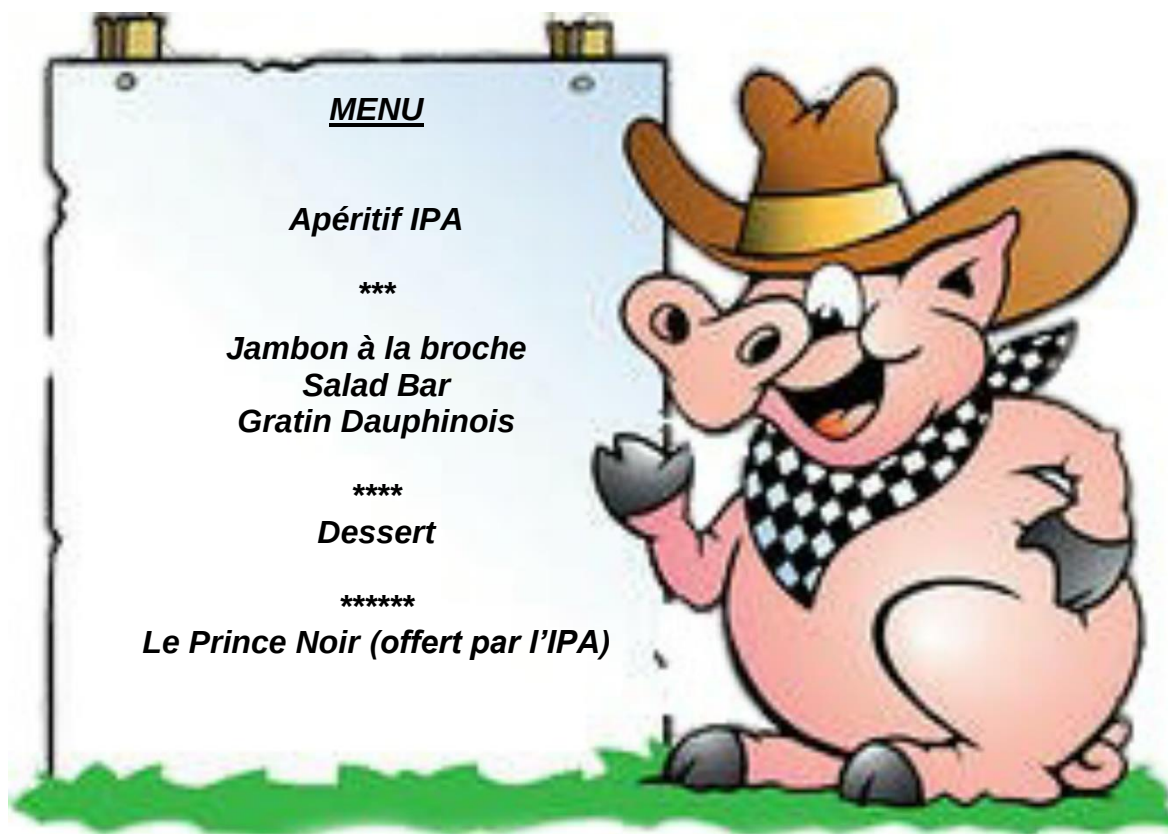
33ème repas cochonnailles

Quand ? samedi 19 octobre 2024
à partir de 12 heures

Où ? Salle des fêtes

**Rue du Centre 33
6470 SAUTIN
(Accessible PMR - Vaste parking à proximité)**

Une animation musicale sera assurée par
Notre ami et collègue MISTIAEN JIOR



Ce repas vous est proposé au prix de :



Pour les membres I.P.A. et sympathisants **35 euros**. Pour les non membres **40 euros**.

Pour les enfants de **moins de 12 ans**, le prix fixé est de **15 euros**.

Montant à verser sur le compte IBAN n° **BE 35 0682 0907 4837** de la Commission Culturelle I.P.A HAINAUT.C/O MARC GEORGES : Communication : **COCHONNAILLES**

Les boissons seront vendues à des prix démocratiques.

La journée sera en outre agrémentée d'une tombola au cours de laquelle vous pourrez gagner de superbes lots.

BON DE PARTICIPATION A RENVoyer AVANT LE [14/10/2024](#).
A L'ATTENTION DE :

COPPEE Marc – rue des Gâtes, 7 6470 SAUTIN Tél **060/455563 GSM 0498-077661**
Email : coppee@ipa-hainaut.be

Je soussigné.....Membre I.P.A – membre sympathisant n°.....
Domicilié àCP.....Rue.....n°.....
N° de téléphone.....GSM.....
Email :

Participerai le **19 octobre 2024** au repas cochonnailles

Je serai accompagné de : Nom.....Prénom.....
Nom.....Prénom.....
Nom.....Prénom.....

Soit :

Depersonnes à **35 euros** soit un total deX **35 euros** =.....euros
Deenfants à **15 euros** soit un total deX **15 euros** =.....euros
Depersonnes à **40 euros** soit un total deX **40 euros** =.....euros

Je souhaite être placé à la table de :

Je verserai pour le **14/10/2024** au plus tard la somme deeuros
Le paiement et l'envoi du bon de participation feront preuve d'inscription.

Le versement sera effectué au nom de :

Sur compte IBAN n° **BE 35 0682 0907 4837** de l'I.P.A HAINAUT.
C/O MARC GEORGES : Communication : **COCHONNAILLES – X personnes et le nom**

L' I.P.A. Hainaut A.S.B.L.

vous invite le **samedi 09 novembre 2024** à son traditionnel

VOYAGE EN CHAMPAGNE

Cette année encore, vu le succès remporté lors de nos précédentes visites en Champagne, nous vous proposons de renouveler l'expérience et de nous accompagner pour un voyage festif. Cette année, notre comité a décidé d'un voyage avec dans l'après-midi, la visite du musée des Beaux Arts et d'Archéologie à Châlons-en-Champagne.

Une priorité est accordée aux membres et sympathisants de l'I.P.A. Hainaut ASBL.



WIKIPEDIA



WIKIPEDIA



WIKIPEDIA

Prise en charge : 06h15 au parking de l'Académie de Jurbise.

07h00 au parking des autocars « Cars Club » à 6061 Montignies/S/Sambre, rue des Châteaux d'Eau, 8.

07h45 au parking de la gare à Couvin.

Cette escapade en Champagne vous est proposée au prix de :

60€ pour les membres et les sympathisants et **85€** pour les non-membres.

Ce prix comprend : le voyage en car de luxe, le petit déjeuner, la visite de la cave champenoise, le repas de midi à « l'Auberge du Sourdon » (apéritif, entrée, plat, fromage, dessert, ¼ vin, café), la visite du Musée des Beaux Arts et d'Archéologie à Châlons-en-Champagne.

Le programme :

08h00 : Petit déjeuner offert par la Provinciale « Au bonheur des Fagnes » à Couvin.

10h30 : Visite de la cave « Serge Faye » à Louvois.

13h00 : Repas de midi à « l'Auberge du Sourdon » à Saint Martin d'Ablois.

15h30 : Visite du musée des Beaux Arts et d'Archéologie à Châlons-en-Champagne

18h00 : Départ vers la Belgique avec un passage obligé via la brasserie des Fagnes à Mariembourg pour un au revoir.

Un car de 53 personnes est prévu.

AVIS TRES IMPORTANT : Tout désistement de la part d'un participant ne pourra se voir remboursé qu'à la seule condition qu'aucun frais n'ait été exposé par l'association.

Seul le paiement fera preuve d'inscription.

BULLETIN D'INSCRIPTION AU VOYAGE A RENVoyer AVANT LE 21/10/2023

- Soit via le formulaire ci-dessous à renvoyer à ERNOTTE Jacques, avenue du Chalon, 14 6460 CHIMAY Email : ernotte@ipa-hainaut.be Gsm : 0477/781428 – Tél : 060/211917.

- Soit via notre site internet : contact@ipa-hainaut.be

Je soussigné(e)membre/sympathisant n°
.....non membre O domicilié(e) RueN°
CP.....communeN° de plaqueTel et adresse mail :.....

Je m'inscris pour le voyage en Champagne avec personnes.

Nous prendrons le car à : O Jurbise à 06h15 O Montignies/S/Sambre à 07h00 O Couvin à 07h45.

Je verse le montant de ma réservation :personnes à **60€** etpersonnes à **85€**, soit au total :
..... Euros **pour le 25/10/24 au plus tard** sur le compte bancaire de la provinciale :

BE35 0682 0907 4837 avec la communication « Voyage en Champagne ».

Date :

Signature :

IPA Kohlfahrt Brême 2025

AU PROGRAMME

Le 14 février 2025

Accueil à l'hôtel + le soir

« Soirée de Brême » à partir de 18 heures 30
Buffet de Matjes (hareng) inclus, boissons
en sus

Des repas alternatifs peuvent être pré-
réservés sur demande.



Le 15 février 2025

Le samedi à 11 heures, vous avez la
possibilité de faire une visite gratuite de la
ville

A 14h00 dans la zone du «Erste
Schlachtpforte / Martinianleger» pour la
promenade Kohlfahrt - environ 2 heures de
marche. Promenade tranquille de 5 km à
travers Brême, au cours de laquelle nous
prenons principalement des boissons
alcoolisées (shots).

Des boissons et une petite collation sont
incluses dans notre promenade.

Certains d'entre vous ne connaissent peut-
être pas le terme « Kohlfahrt ». Le Kohlfahrt
est un moment culinaire phare en hiver. À
l'époque médiévale, le « Kohlfahrt » a vu le
jour et est devenu une tradition - un
événement de convivialité.

Nous nous retrouvons à 14h00 dans la zone
du «Erste Schlachtpforte / Martinianleger»
(berge de la rivière) pour la promenade
Kohlfahrt - environ 2 heures de marche.
Promenade tranquille de 5 km à travers



Brême, au cours de laquelle nous prenons
principalement des boissons alcoolisées
(shots). Veuillez apporter un verre à shot
suspendu à un cordon autour de votre cou.
À peu près à mi-chemin de la promenade,
nous ferons une pause où vous pourrez
prendre une collation et utiliser les
toilettes.

À la fin de notre promenade, nous prenons
des bus jusqu'au lieu de la soirée où une
cuisine copieuse est servie.

Sur le lieu de la soirée, chacun peut manger
et boire autant qu'il le souhaite. Le repas
traditionnel est le Grünkohl (chou/chou
frisé) accompagné de plats
d'accompagnement tels que le Pinkel
(spécialité de Bremer à base de viande, de
gruau et de lard), du porc fumé et des
saucisses au jambon.

Bien entendu, il existe également des repas
alternatifs qui peuvent être sélectionnés
lors de la suite du processus d'inscription.

Après notre repas, la fête commence.

Vers minuit, la fête se termine et nous
repreons nos bus pour le centre-ville de
Brême.

L'hôtel :

Hôtel Dorint City Place Hillmann à Brême

Chambre double : 84 € la nuit
Chambre twin : 84 € la nuit
Chambre simple : 75 € la nuit

PRIX :

Souper du 14 février 30 €

Repas du 15 février 85 €

Logement :

2 nuits à l'hôtel

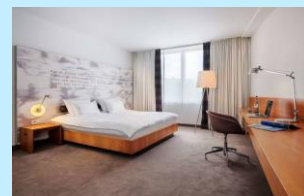
Dorint City 84 €

**Total par personne
en chambre double 199 €**

**Total en chambre single :
265 €**

**En ce qui concerne les
frais de transport ceux-
ci seront calculés en
fonction du nombre de
participants.**

**Des renseignements
complémentaires peuvent
être obtenus auprès de Guy
STASSART**



**Date limite d'inscription
15/10/2014**





La Gazette IPA Régionale de Charleroi Septembre 2024



Annulation de la journée aux lacs de l'Eau d'heure et la région

Pour information, cette journée qui était prévue le samedi 29 juin dernier n'a pas rencontrée pour la troisième fois le désir de nos membres et sympathisants à participer à cette activité. Seulement 2 inscriptions. Le comité ne perd pas courage et envisagera cette visite à nouveau dans le futur.

En attendant

La régionale de Charleroi vous invite

Le samedi 12 octobre 2024 à un repas-spectacle au cabaret Coco Grill à Spy

Adresse : Zoning Industriel, Les ISNES BE, Rue Phocas Lejeune 27, 5032 Gembloux



Programme de la journée

Pour diminuer le prix de participation à cette activité, déplacement par vos propres moyens. Le rendez-vous est fixé devant l'établissement. **Il n'y aura PAS de transport en car de prévu.**

18h30 : Arrivée et apéritif d'accueil, installation dans la salle.

19h00 : Début du repas (buffet à volonté accessible jusqu'au début du spectacle)
Les boissons sont comprises jusqu'à l'heure de fermeture à 00h15.

22h15 : Spectacle transformiste « Coco show ». Tout public, burlesque et amusant.

Le prix du repas-spectacle est fixé à **50 euros** pour les membres et sympathisants.
Pour les non-membres 65 euros.

Bienvenue aux amis IPA namurois et liégeois qui souhaiteraient participer avec nous. Rendez-vous devant l'établissement.

Le formulaire d'inscription est à renvoyer aux secrétaire LOQUET Michel par mail : miloquet47@gmail.com ou voie postale 38 rue de Pont de Loup, 6240 Farciennes pour le **vendredi 27 septembre** au plus tard.

Formulaire d'inscription au repas-spectacle au cabaret Coco Grill le 12 octobre 2024

Je soussignémembre / sympathisant n°

Adresse :

Tél / GSM : Adresse mail :@.....

M'inscris pour le repas-spectacle au Coco Grill avec personne (s)

Je verse la somme de X 50 € ou 65 € = Euros sur le compte bancaire de la régionale
BE15 0688 9552 3730 pour le **vendredi 27 septembre au plus tard.**

Je prends note qu'en cas de désistement après cette date, il ne sera fait aucun remboursement.

Date :

Signature :

Shopping au Luxembourg et Marché de Noël et Féeries du Parc à Ciney

Samedi 14 décembre 2024

Sur proposition de notre ami Raymond Castelli de Car Club, nous irons cette année faire un peu de shopping au Knauf Shopping Center Pommerloch, nombreux commerces, pour les amateurs (alcools, cigarettes aux prix luxembourgeois), repas libre avant de nous rendre à Ciney pour visiter le marché de Noël et d'assister au merveilleux spectacle des féeries du parc. Ce marché et les féeries sont annoncés comme le plus beau de Wallonie

Le prix de la journée est de **20 €** pour les membres et sympathisants et **35 €** pour non-membres

Programme de la journée

10h00 : Départ de Car Club, 8 rue des Châteaux D'eau à 6061 Montignies s/ Sambre.

10h45 : Prise en charge de participants au **Business Village Ecolys**

Avenue d'Ecolys, 2 5020 Suarlée (Namur) RdV près des bornes de charge Tesla

12h00 : Arrivée au Knauf Shopping Center Pommerloch

15h00 : Départ vers Ciney

16h00 : Arrivée à Ciney pour la visite du marché et les féeries du parc.

20h00 : Retour vers Suarlée et Montignies s/ Sambre

Vu la possibilité que nous aurons d'être déposer et repris à l'entrée du marché, il **SERA DEMANDE** aux participants **de bien respecter l'horaire prévu.**

Formulaire d'inscription au voyage à Ciney le 14 décembre 2024

Je soussignémembre / sympathisant n°

Adresse :

Tél / GSM : Adresse mail :@.....

M'inscris pour le voyage à Ciney avec personne (s)

Embarquement à : Montignies s/ Sambre ()

Belgrade ()

Le formulaire d'inscription est à renvoyer aux secrétaire LOQUET Michel par mail : miloquet47@gmail.com
ou voie postale 38 rue de Pont de Loup, 6240 Farcennes

Je verse la somme de X **20 €** ou **35 €** = Euros sur le compte bancaire de la régionale
BE15 0688 9552 3730 pour le **vendredi 29 novembre 2024 au plus tard.**

Je prends note qu'en cas de désistement après cette date, il ne sera fait aucun remboursement.

Date :

Signature :



Le Sparkoh

**vivez des émotions
scientifiquement prouvées**



Historique

Le SparkOH! est depuis septembre 2021 le nouveau nom du Parc d'aventures scientifiques et de société (Pass). C'est un parc de découverte scientifique belge situé en Wallonie à Frameries en province de Hainaut.

Il est construit sur le site du Crachet et présente la particularité de la réhabilitation d'un ancien charbonnage classé. Le site est nommé « Crachet » en référence à l'antique lampe à huile utilisée par les mineurs jusqu'à la fin du XVIIIe siècle.

Destiné à la vulgarisation scientifique, il a été conçu par le muséologue français Jean-Marc Providence qui en a été directeur général jusqu'en 2005.

Le projet architectural a été mené par Jean Nouvel, qui s'est inspiré de l'ancien parcours du charbon pour la rénovation de plusieurs bâtiments.



Image provenant de Wikipédia



Le chevalement.
Image provenant de Wikipédia

SPARKOH!

explorez les sciences avec émotion

Faites le plein d'expériences et d'émotions scientifiques, technologiques, physiques, sensorielles et étonnantes à travers plus de 12.000m² d'activités indoor et 6000m² d'activités outdoor!

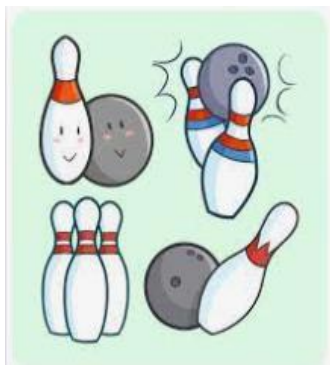
Une sortie ludique à vivre en famille dans le Hainaut avec les enfants dès 3 ans.

Les sciences deviennent un jeu d'enfant !

Au SPARKOH!, n'ayez plus peur des sciences !

Découvrez-les à travers des expériences immersives et laissez la magie opérer !

Le Sparkoh se situe à 7080 Frameries Route de Mons 3
Plus d'information sur <https://sparkoh.be/>



L' I.P.A Régionale de Mons

Organisera le samedi 23 novembre 2024 dès 14h00

Sa 7^{ème} rencontre au bowling « La Barrière »

Chaussée de Beaumont, 192b à 7032 Spiennes (Mons)

Ouvert à tous les membres et non-membres.

Cette rencontre se déroulera en 3 parties, 1^{ère} boule lancée dès 14h00.

Elle sera suivie d'un repas « MOULES sauce au choix ou STEAK sauce au choix » au restaurant « Le Bon Accueil ».

Celui-ci sera composé d'un apéritif, d'un plat et d'une coupe glacée.

Le prix pour l'activité et le repas sera de :

56 euros pour les membres, 66 euros pour les non-membres

Possibilité de ne participer qu'au repas (43€)

Réservation au plus tard le 12 novembre 2024 sur ipa@ipa-mons.be (noms, prénoms et choix).

Seul le paiement sur le compte de la régionale fera office de réservation : BE59 0688 9552 3326

Inscriptions limitées à 40 personnes pour le bowling et à 60 personnes pour le repas.

(Une priorité sera donnée aux membres et sympathisants I.P.A)

En cas de force majeure, l' I.P.A Mons se réserve le droit d'annuler et/ou de modifier l'activité.

Dans ce cas, les sommes versées vous seront remboursées dans les plus brefs délais.

A très bientôt pour un bon moment de détente et d'amusement.

L'I.P.A Régionale de Mons

Repas moules « Le bon accueil » après la 6^{ème} rencontre au bowling à « La Barrière »

Choix pour les moules

Bon accueil : crème, vin blanc, bisque langoustine, scampis	Marinière (nature)
Charlotte : crème, saumon fumé, vodka	Au vin blanc
Ludivine : crème, ail, pomme, échalotte, saumon fumé	Aux fruits de mer
A la Normande : crème, champignons, crevettes, calvados	A l'eau de Villée
Aux mandarines : crème, mandarines, vin blanc, échalotes	Au curry
Sambuca : crème, sambuca, citron, ail	A la Leffe blonde et au curry
Ronan : crème, cognac, échalotes, ail, thym	Aux pommes et au curry
Booba : crème, ail, scampis	A la moutarde
Vincent : crème, chèvre, miel, moutard	A la crème et l'ail
Vageli : crème, feta, olives, tomates séchées	A la crème
Isabelle : crème, provençale, ail, pili-pili	Aux épinards, crème à l'ail
Chorizo : crème, chorizo, vin blanc, échalotes	Au Nazareth et au persil
Nati : crème, brie, ananas, jambon	Au chèvre et au basilic
Alison : crème, raisins secs, vin blanc, brie, échalotes	Au brie et à la ciboulette
Nathalie : crème, feta, aneth, saumon fumé	Au poivre vert
Charentaises : crème, pineau de Charente	A l'estragon
Au pistou : crème, kirsch, tomates, basilic	A l'échalote
A l'Italienne : crème, vermouth, tomates	Chèvre et miel
Poulettes : crème, fond de poisson, ciboulette, champignons	Aux poireaux et lardons
Aurore : crème, tomates, gorgonzola, champignons	Aux lardons
Stephy : crème, crevettes, martini, safran	A la sauce Hollandaise
Aux légumes : crème et petits légumes	Au pili-pili
A la sauce Valy : crème, tomates, curry, champignons	Au roquefort
Aux chicons : crème, chicons, ail	Au boursin
Aaron : crème, tomate, ail, paprika, échalotes, lardons, boursin	Au maroilles
Lana : crème, pesto, ail, parmesan, pignons de pin	Au gorgonzola
A la mode du Sud : crème, ail, tomates, amandes, paprika, pignons de pin	Au curry vert
Au safran : crème, ail safran, tomates, champignons	Au quatre fromages
Au vert ; crème, aneth, cerfeuil, thym, origan, ciboulette, persil	Tartiflette
A l'Astoria : crème, vin blanc, crevettes achées, ail, persil	Au pickles
Au Riesling : crème, vin blanc, champignons, lard fumé, échalotes	Au pastis
Au Sambre et Meuse : crème, estragon, tomates, vin blanc	Au porto
Belle époque : crème, vieux-temps, tomates concassées, safran	Au cidre
Saïd : crème, ail, pili-pili	A la gueuze
Diabolique : crème, tomates, piments	A la Saint-Feuillen
Thaï : crème, curry, coriandre, lait de coco	A la provençale
Yvan : crème, tomates, champignons, poivre vert	A l'ail
William : crème, brocolis, ail	Biarritz : jambon, ail, persil
Clément : crème, lardons, échalotes, roquefort, poivre vert	Parmesan
Pierre : crème, chicons, lardons, gruyères	Au citron et beurre
Ghislaine : crème, tomates, Orval, ail	A la trappiste
Fredo : crème, échalotes, chèvre, lardons	A la bière blanche et au citron
Berdouille : crème, tomates, échalotes, vin blanc, estragon, moutarde, cornichon	

Choix pour les steaks

Béarnaise-Maroilles-Poivre vert crème-Poivre concassé-Champignons-Crème-Provençale-Yvan-Valy
Moutarde-Estragon-Curry-Chasseur-Roquefort-Boursin-Gorgonzola-Chèvre et basilic-Brie et ciboulette
Choron-Romarin



I.P.A. CONCOURS



Dans la revue 6, la Provinciale I.P.A. HAINAUT vous offrait pour son 135ème tirage,
(Un escabeau pliant PARKSIDE à deux marches)

C'est le bulletin du membre I.P.A. I.P.A. DEPRETER Sébastien n° 41449 qui a été tiré.

Le 2e lot, qui consistait en « Un lot de trois jeux de clés Allen, coudées et Torx » a été gagné par le membre I.P.A. DE LYLLE Pascal n° 23206..

Nos sincères félicitations à ces deux collègues I.P.A.

Pour son 136ème tirage, nous vous proposons en premier lot :

Une lampe LED CASALUX à lumière du jour, pour intérieur»

Le deuxième lot consiste en :

« Un set de douilles PARKSIDE en acier chrome-vanadium (20 pièces)»

BONNE CHANCE A TOUS

Nous avons reçu 23 bulletins.

BULLETIN à rentrer pour le 15 octobre 2024

Règlement pour participer à ce 136ème tirage :

- 1) Être membre ou sympathisant de l'I.P.A. Province de Hainaut – A.S.B.L.
- 2) De ne retourner qu'un seul bon de participation par membre.
- 3) D'accepter de faire paraître votre nom dans la revue suivante.
- 4) De pouvoir vous déplacer pour venir chercher votre lot (S.V.P. un N° de téléphone).
- 5) Il ne sera donné de contre-valeur du lot gagnant.
- 6) Les bulletins rentrés après la date seront sans valeur.
- 7) Les gagnants devront prendre contact et retirer leur lot dans les 30 jours.
- 8) Pour participer il faut être **EN ORDRE DE COTISATION**.



I.P.A. Province de Hainaut A.S.B.L.

BULLETIN DE PARTICIPATION

Je soussigné membre I.P.A N°

Domicilié àCP.....Rue.....N°

Téléphone :/.....

désire participer au 136ème tirage pour :

Une lampe LED CASALUX à lumière du jour, pour intérieur

Un set de douilles PARKSIDE en acier chrome-vanadium (20 pièces)

Bulletin à renvoyer pour le 15 octobre 2024 à

BRICHET Guy, rue de la Cavée n°8 – 6500 BEAUMONT Tél : 071/58.93.06 – G.S.M : 0494/13.72.59

Les gagnants doivent prendre contact pour retirer leur lot.

SUDOKU



Solution du n°245

7	8	4	6	9	2	3	5	1
3	1	2	8	5	7	6	9	4
6	9	5	4	1	3	2	8	7
5	4	8	1	3	6	9	7	2
2	6	3	9	7	5	4	1	8
1	7	9	2	4	8	5	6	3
9	2	6	3	8	1	7	4	5
8	3	7	5	6	4	1	2	9
4	5	1	7	2	9	8	3	6

Grille 246

1			9			6		5
3	5					9	8	2
	9		6		2		3	1
			8	1		2	5	
8	2						6	3
	3	1		4	6			
6	8		7		1		4	
2	7	3					1	8
4		9			5			6

Remplissez chaque grille avec des chiffres de 1 à 9, afin que chaque ligne, chaque colonne et chaque bloc de 3 cases par 3 contiennent tous les chiffres de 1 à 9

**INTERNATIONAL POLICE ASSOCIATION
SECTION ROYALE BELGE**

Association Sans But Lucratif
Secrétariat National
2000 ANTWERPEN, Lange Nieuwstraat, 16/2
TEL 03/232.24.59 FAX 03/226.48.49



N° :

Date d'entrée :

Visa trésorier :

National / Provincial:

Cash:

C.C.P.:

FORMULAIRE D'AFFILIATION

A remplir en caractère d'imprimerie s.v.pl.

(*) Certificat de fidélité – (*) Demande de domiciliation - (*) nouveau membre –
(*) Ré-affiliation

- Nom :
- Prénoms :
- Lieu et date de naissance :
- a) Service de police : ☐ Police Intégrée ☐ Autre :
b) Zone de police, direction ou département :
c) Date d'entrée en service :
d) Grade et/ou fonction :
Si d'application, pensionné depuis le :
- Adresse : rue N° bte
Code postal : Localité :
TEL : GSM : E-mail :
- Rôle linguistique : ☐ Français ☐ Néerlandais ☐ Allemand ☐ Autre :
- Quels sont vos sujets d'intérêts (hobbies) ?
- Voiture : Marque : N° d'immatriculation :
- Avez-vous déjà été affilié ? ☐ Non ☐ Oui, numéro d'affiliation ?
- Je souhaite être rattaché à l'IPA - Province de Hainaut - Régionale Charleroi – Régionale Mons (*)

CARTE DE MEMBRE

Établie :

Expédiée :

Avec annexe(s) :

..... IPA insigne(s)

..... vignette

Ce bulletin, est à adresser à GEORGES Marc, rue de Neufvilles, n°425 à 7063 SOIGNIES (*) pour un gain de temps peut être envoyé par mail au format PDF à GEORGES Marc : georges@ipa-hainaut.be. Au moment de l'affiliation, je vire au compte bancaire **BE35 0682 0907 4837** BIC GKCCBEBB de l'**I.P.A. Province de Hainaut - ASBL**, C/O GEORGES Marc à 7063 SOIGNIES, la cotisation annuelle de 30 € pour l'année 2025.

Déclaration : je donne mon consentement :

Je déclare avoir pris connaissance de la politique de confidentialité de l'IPA Province de Hainaut ASBL via le lien sur la page «politique de confidentialité» sur notre site internet www.ipa-hainaut.be ou dans la revue. Autorise que mes données figurant sur ce document soient utilisées uniquement dans le cadre de l'IPA. Autorise que des photos prises dans le cadre d'activités IPA, sur lesquelles j'apparais peuvent être publiées dans la revue IPA, site IPA, ou réseaux sociaux IPA.

Oui / Non (*)

Oui / Non (*)

En cas de refus, je m'engage à rappeler ce refus avant chaque activité

Oui/ Non (*)

Vos données seront conservées jusqu'à révocation de votre affiliation à l'IPA

Fait à Le..... 2025.

(Lieu et date)

(s)

Présenté par : Nom :

Numéro de membre I.P.A. :

(s)

Je, soussigné (titulaire du compte à débiter) :

.....

autorise I.P.A. Province de Hainaut ASBL, à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de I.P.A. Province de Hainaut ASBL pour le numéro de membre

(à compléter par l'IPA) ☐ ☐ ☐ ☐ ☐

en débitant le compte bancaire suivant :

(IBAN) **BE** ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐

(BIC) ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐

Signature :

Date : ☐ ☐ / ☐ ☐ / ☐ ☐ ☐ ☐

REFERENCE DOMICILIATION : ☐ ☐ ☐ ☐ ☐

NUMERO D'IDENTIFICATION DU CREANCIER :

PRELEVEMENT : ☒ RECURENT ☐ UNIQUE

Vous bénéficiez d'un droit de remboursement par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Toute demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte.

N.B. : La domiciliation sera effective pour la cotisation de l'année suivant celle de la demande.

(*) Biffer les mentions inutiles